



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE
Palais de la Paix, La Haye Tél. 92 44 41 Télégr. Intercourt, La Haye

Communiqué

non officiel
pour publication immédiate

N° 74/3
Le 29 mars 1974

Compétence en matière de pêcheries

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Dans l'affaire de la Compétence en matière de pêcheries (Royaume-Uni c. Islande), la Cour a tenu le 25 mars 1974 deux audiences publiques au cours desquelles elle a entendu la plaidoirie sur le fond de M. Samuel Silkin, Attorney-General d'Angleterre, et le 29 mars 1974 une audience publique au cours de laquelle M. G. Slynn, conseil du Royaume-Uni, a répondu à des questions de MM. Gros, Petrán, Dillard, Jiménez de Aréchaga et sir Humphrey Waldock.

Le Gouvernement du Royaume-Uni était représenté comme suit :

- Agent : M. D. H. Anderson, juriconsulte au ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth;
- Conseils : le très honorable Samuel Silkin, QC, MP, Attorney-General; MM. G. Slynn, juriste conseil à la Trésorerie; J. L. Simpson, CMG, TD, membre du barreau d'Angleterre; D. H. N. Johnson, professeur de droit international et aérien à l'Université de Londres, membre du barreau d'Angleterre; P. G. Langdon-Davies, membre du barreau d'Angleterre; D. W. Bowett, président du Queens' College de Cambridge, membre du barreau d'Angleterre;
- Conseillers : MM. J. Graham, secrétaire pour la pêche au ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation; M. G. de Winton, CBE, MC, solicitor adjoint au Law Officers' Department; G. W. P. Hart, deuxième secrétaire au ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth.

Le Gouvernement islandais n'était pas représenté.

*

Dans l'affaire de la Compétence en matière de pêcheries (République fédérale d'Allemagne c. Islande), la Cour a tenu le 28 mars 1974 deux audiences publiques au cours desquelles elle a entendu les plaidoiries sur le fond de MM. Günther Jaenicke et Arno Meyer, respectivement agent et expert du Gouvernement de la République fédérale.

Le....

Le mardi 2 avril 1974, à 10 heures, la Cour tiendra dans la même affaire une nouvelle audience publique au cours de laquelle elle entendra les réponses de l'agent de la République fédérale à des questions qui lui ont été posées le 28 mars par MM. Gros, Jiménez de Aréchaga et sir Humphrey Waldock.

Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne est représenté comme suit :

Agent : M. Günther Jaenicke, professeur de droit international à l'Université de Francfort-sur-le-Main;

Conseils et conseillers : MM. D. von Schenk, chef du département juridique du ministère des Affaires étrangères; G. Möklinghoff, du ministère de l'Alimentation, de l'agriculture et des forêts; C. A. Fleischhauer, du ministère des Affaires étrangères; D. Booss, du ministère de l'Alimentation, de l'agriculture et des forêts; Kaufmann-Bühler, du ministère des Affaires étrangères;

Conseil et expert : M. Arno Meyer, de l'Institut fédéral de recherches sur la pêche.

Le Gouvernement islandais n'est pas représenté.

*

La Cour a autorisé que les pièces de procédure écrites relatives aux deux affaires ci-dessus mentionnées soient rendues accessibles au public. En conséquence, des jeux de ces documents ont été déposés dans les endroits suivants :

- salle de presse du palais de la Paix (salle 5);
- bibliothèque de la fondation Carnegie, palais de la Paix, La Haye (ouverte de 10 heures à 17 heures);
- bibliothèque du Centre international de la presse "Nieuwspoort", Hofsingel 12, La Haye;
- bibliothèque Dag Hammarskjöld, siège de l'Organisation des Nations Unies, New York, Etats-Unis d'Amérique;
- bibliothèque de l'Office des Nations Unies, palais des Nations, Genève, Suisse;
- centre d'information des Nations Unies, 14-15 Stratford Place, Londres, Royaume-Uni;
- centre d'information des Nations Unies, 37 H.C. Andersens Boulevard, Copenhague, Danemark.